

# LETTRE DU GROUPE D'OPPOSITION G.A.U.C.H.E.

**N° 18**

Gap Alternative Unitaire Citoyenne Humaniste Ecologiste

Septembre 2011

Edito

Trois ans et demi que l'équipe municipale de M. Didier est en place : nous vous avons tenus régulièrement au courant de ce qui se passait, des décisions prises avec lesquelles nous n'étions pas toujours d'accord.

Lorsque nous vous rencontrons certains d'entre vous nous disent : « *l'opposition ne fait que critiquer, qu'est ce que vous dites de positif ?* ». Nous avons entendu ce reproche, alors voilà ce que nous vous proposons.

Comme il nous semble qu'une certaine contrariété commence à apparaître chez les citoyens gapençais, il nous reste 2 ans et demi pour construire avec vous ce que vous envisagez pour notre commune et pour proposer une alternative à l'équipe en place. Nous continuerons bien entendu à vous tenir au courant des conseils municipaux. Mais nous allons surtout ouvrir des dossiers que nous allons étoffer avec vous.



Ce numéro 18 vous présente l'Agenda 21 et ce que nous aimerions faire avec cet outil. Et nous lançons des pistes sur ce que pourrait être une bonne gestion du personnel. Bien entendu ceci est un appel : nous n'y arriverons pas seuls.

**Chacune, chacun d'entre vous est compétent(e) dans un ou plusieurs domaines, venez nous aider !**

Dorénavant chaque fois que vous trouvez quelque chose qui ne va pas, demandez-vous : « *qu'est ce qu'on peut faire pour améliorer ce secteur ?* »

**Venez nous voir avec vos idées !  
 Et rappelez-vous : l'union fait la force,  
 à plusieurs on trouve toujours de  
 meilleures solutions.**

Cécile Leroux

## EN BREF

Coût du Gap en Mag N°9 :  
 18 847 euros TTC

Coût du DVD :  
 26 101 euros

Le budget de la communication de la ville de Gap s'élève à 196 500 euros.

**Françoise Perroud et Jean-Claude Eyraud, conseillers municipaux d'opposition sont à votre disposition.**

**Directrice de la publication : Cécile Leroux.**

**Imprimé par nos soins. Faites tourner SVP, ne pas jeter sur la voie publique.**

**Pour tout contact : LEROUX, 37 chemin les Hauts de Valbonne, 05000 Gap.**

**Blog : [jceyraud.blogspot.com](http://jceyraud.blogspot.com)**

## LES ACTEURS D'UNE POLITIQUE MUNICIPALE : LES EMPLOYÉS TERRITORIAUX

Depuis quelque temps nous sommes les témoins d'une dégradation des conditions de travail des agents de la ville de Gap. Plusieurs faits marquants :

- Deux grandes manifestations lors d'un conseil municipal en 2010 et lors de la foire expo de 2010.
- Une manifestation de soutien à un employé injustement sanctionné.

- La demande d'un audit sur les conditions de travail et les risques psychosociaux.

Parallèlement nous rencontrons des employés municipaux qui nous alertent sur leurs conditions de travail. Plusieurs indices à ce mal être :

- Un absentéisme pour maladies ordinaires important. Le taux d'absentéisme est supérieur à la moyenne nationale.
- Des pathologies psychosociologiques et de la souffrance au travail.
- Des conditions de travail anormales : locaux inadaptés, pas de possibilités de remplacement, CDD à répétition
- Pas de reconnaissance du travail effectué...
- Violence verbale de certains élus envers les employés, quel que soit leur grade.

Pourtant le personnel est fortement attaché au service public et se désespère de voir sa situation se dégrader. Chacune des personnes rencontrées arrive avec des solutions pour résoudre la plupart des problèmes de son service. Mais ces salariés se heurtent à une politique de restriction budgétaire, à une non écoute et parfois à du harcèlement (et ceci à tous les niveaux de la hiérarchie). Nous pensons que le personnel municipal est la pièce maîtresse du fonctionnement d'une commune.

La réduction drastique du budget de fonctionnement et du nombre des salariés ne peut aboutir qu'à des catastrophes. Nous sommes admiratifs du caractère raisonnable des demandes formulées : les employés territoriaux savent que la collectivité est endettée, mais ils savent aussi que des gaspillages peuvent être évités. Par contre, ils ne supportent plus de ne pas être respectés, malgré les efforts fournis. Certains services n'ont plus de marge de manœuvre financière et donc plus les moyens de travailler et de rendre un service public minimal.



source : U3F CGCF 05 - photo Le Dauphiné Libéré

Nous proposons donc à ceux qui le souhaitent de venir nous dire comment ils envisageraient une amélioration de leurs conditions de travail et de leur service. Nous commençons à être au fait des masses budgétaires, mais nous avons besoin d'apprendre à connaître comment se fait la répartition du budget dans les services. Il nous reste 2 ans et demi pour comprendre et être en mesure de construire, avec vous, l'alternative !

**Contactez-nous par courriel et téléphone nous serons toujours à l'écoute de vos préoccupations et propositions.**

Jean-Claude EYRAUD  
Françoise PERROUD

## CONSULTATION SUR LA PATINOIRE : SUITE

Voici des nouvelles de la consultation sur la patinoire : 319 personnes qui ont donné leur avis ! 303 contre, 16 pour...

Lus sur des bulletins de la consultation sur le projet patinoire : « A Lesbros son conseil général, à Didier sa patinoire, aux gapençais la facture ! » ; « On est déjà assez pauvre... J'en aurais plus besoin pour mon lycée » (16 ans) ; « Je suis très âgée, non imposable, ma retraite à peine me suffit pour vivre » ; « Comment comptez-vous financer cette patinoire ? Nos impôts vont grimper... » ; A quoi sert la patinoire « ça tourne en rond ou alors ça se bagarre ! » ; « C'est le prix du château de Cham-

bord ! » ; « C'est la crise : réveillez-vous ! »  
« Il n'y a pas d'argent déjà pour les employés »  
« Les banques ont frôlé la faillite, le chômage augmente, les retraites diminuent, il n'y a plus d'argent sauf pour la patinoire : c'est honteux ! »



Nous aussi, on a roulé pour les Rapaces !

## CONTRE

Sur les 303 contre, 69 sont non identifiés (ni nom, ni adresse).

Sur les 234 identifiés, 190 sont de Gap, 33 sont extérieurs à Gap mais du département, 2 hors 05, 9 n'ont pas donné leur ville.

**1** Les raisons que donnent ceux qui sont contre la patinoire

➤ 181 trouvent le projet trop cher, par rapport à la taille de la ville, par rapport à la crise et enfin par rapport à la dette de la ville (9). 6 signalent le financement aléatoire. Le projet est qualifié de « mégalo », « bling-bling », « pharaonique », « démentiel », « irresponsable », « démesuré », « pour le prestige ».

➤ 40 le trouvent non écologique et trop énergivore. « Aussi arriériste de fabriquer de la glace que de la neige artificielle dans un contexte d'économie »

➤ 12 se plaignent de ne pas avoir été consultés.

➤ 41 signalent qu'il y a peu d'utilisateurs par rapport à la population de la ville.

➤ 17 soulignent que le projet est mal placé, 7 qu'il n'y a pas de parking, 1 signale la nuisance sonore.

➤ 19 pensent que cela va entraîner une augmentation d'impôts. « A la date d'aujourd'hui il faut payer et toujours payer pour l'ambition de nos politiques, grandes idées qui ne servent à rien. Le contribuable en a assez de se faire plumer ».

➤ 8 pensent qu'il n'y a pas de vue d'ensemble sur les projets municipaux.

« Les investissements de la ville devraient être plus productifs et durables ». « Un ordre de priorité des projets devrait être défini selon différents critères ».

➤ 99 soulignent qu'il y aurait mieux à faire.

**2** Beaucoup pensent qu'on pourrait faire autre chose avec cet argent.

➤ **Dans le domaine sportif :**

Pistes cyclables, réaménagement piscine, salle d'escalade, 19 trouvent intéressante l'idée d'un

complexe piscine/patinoire.

➤ **Dans le domaine culturel :**

Réhabilitation cinémas du Club et du Centre, médiathèque, CMCL.

« Mes impôts doivent financer en priorité la vie culturelle »

➤ **Dans le domaine social :**

Prévention santé, besoins vitaux. « C'est trop cher, partageons ! » « Insulte à la pauvreté » « Bien trop de démunis, bien trop de pauvreté par rapport à cette dépense » « Avec cet argent vous pourriez faire beaucoup de choses qui aient du sens »

➤ **Autres :**

Jeux pour enfants. Si la patinoire avait été transportée ailleurs on aurait pu utiliser cet espace comme marché couvert, lieu d'expositions...

« Pourquoi choisit-on une entreprise qui est dans les coûts les plus élevés ? ». « Choix du projet le plus coûteux en contradiction avec la politique de rigueur prônée par ailleurs ».

« Trop d'argent va aux sports spectacles (les jeux du cirque) au détriment des besoins sociaux ».

## POUR

4 sans raison

1 « Bande de gagne petit ! »

1 serait pour une réhabilitation d'un coût moins élevé.

1 pense que tous les travaux ont coûté plus cher qu'une nouvelle patinoire ?

2 fans des Rapaces.

3 pensent que c'est indispensable pour l'équipe de hockey « historique » et pour les usagers.

4 autres arguments : « on se gèle ! » « pour les enfants » « proximité de la ville », « création d'emplois sur le long terme ».

Cécile LEROUX



## L'AGENDA 21 : FAIRE DE LA POLITIQUE CITOYENNE

En 1992 au sommet de Rio, les 178 pays représentés décidaient d'adopter un programme d'actions pour le 21ème siècle (Agenda 21) au vu des risques que courrait l'humanité (épuiement des ressources naturelles, évolution climatique et accroissement des inégalités sociales au plan mondial). Dès



lors, il devenait urgent de s'engager dans un mode de développement qui soit soutenable écologiquement et humainement.

Malheureusement, au plan climatique pour ne prendre qu'un seul exemple, la dégradation s'est poursuivie.

D'après le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat) les pays développés devraient réduire les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) de 25 à 40% d'ici 2020. Le temps nous est compté : l'emprise écologique des activités humaines dépasse la capacité d'absorption de la planète et compromet sa capacité à se régénérer.

C'est dans ce cadre que la ville de Gap a adopté un agenda 21 qui comporte un plan de 58 actions. C'est un vrai catalogue de vente par correspondance qui mélange des mesures écologiques et des compétences de la commune qui n'ont rien à voir avec le développement durable. Des fiches actions indiquent le contexte, le descriptif du projet, l'objectif poursuivi, les acteurs du projet, la date de démarrage de l'action, le budget estimatif, le responsable du suivi et l'évaluation de l'action.

**Il nous semble nécessaire de mettre en place un dispositif de contrôle des actions.** Nous avons préconisé, lors de l'adoption de l'Agenda 21 en conseil municipal, **la mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation avec une charte de fonctionnement et un tableau de bord d'indicateurs stratégiques.**

A notre connaissance rien n'a été fait à ce jour. La concertation publique mise en place lors de l'élaboration de l'Agenda 21 doit être réactivée dans le cadre d'une véritable démocratie active sur les actions d'actualité.

**Par exemple :**

■ **La fiche action 1** prévoit de « travailler en partenariat avec les communes périurbaines en vue de la création d'une communauté d'agglomération ». Aujourd'hui le périmètre de la future communauté d'agglomération a été validé par le conseil municipal de Gap il faut donc en définir les compétences, le mode de financement et le contrat de coopération intercommunal. La construction de l'intercommunalité nécessite, à notre avis, une véritable volonté politique pour mener une réflexion sur l'environnement à l'échelle du bassin de vie dans un principe de solidarité territoriale et de respect des spécificités des collectivités territoriales qui la composent (gestion de l'eau, des déchets, des transports, par exemple)



■ **La fiche action 7** prévoit de « favoriser l'accès en centre ville ».

Les objectifs poursuivis : libérer de la place occupée par les voitures au centre ville, diminuer les embouteillages, améliorer le cadre de vie des habitants, développer la mobilité douce. Un groupe de travail devait réfléchir à l'urbanisation et aux déplacements en amont du PLU (Plan Local d'Urbanisme). A notre connaissance il n'a pas été mis en place. Il faut qu'il se réunisse rapidement en associant les citoyens qui le souhaitent.

■ **La fiche action 15** prévoit de « végétaliser la zone urbaine »

Alors que les travaux d'aménagement de la place de la République et du square Dunant auront certainement débuté quand vous lirez cet article, la seule concertation publique qui aura été menée concerne uniquement les commerçants. Les habitants du quartier n'ont jamais été consultés, l'opposition a été écartée.

A aucun moment la municipalité n'a vérifié si les travaux réalisés étaient en accord avec les objectifs poursuivis par l'Agenda 21. Comment, en effet, promouvoir la nature et améliorer le cadre de vie des habitants en maintenant et en augmentant la place de la voiture au centre ville au détriment des piétons et du végétal ? Arracher tous les arbres en centre ville est-il compatible avec la végétalisation de la zone urbaine ?

■ **La fiche action 51** prévoit de « créer des événements autour du développement durable à Gap ».

Parmi les objectifs poursuivis il y en a un qui nous tient particulièrement à cœur c'est « intéresser les habitants à la vie de la cité ». Nous souhaitons mettre en place de véritables initiatives qui mobilisent nos concitoyens et les incitent à prendre en compte le développement durable dans leur quotidien.

**Nous souhaitons rencontrer tous ceux (habitants, salariés territoriaux...) qui ont travaillé à l'élaboration de cet Agenda 21 et voir comment nous pouvons nous l'approprier. Nous voulons obtenir le plan de financement de ces actions jusqu'en 2014.**

Jean-Claude EYRAUD  
Françoise PERROUD